

**Élaboration d'une stratégie de
gestion des déchets et de protection
de l'environnement dans une
perspective de responsabilité sociale
des entreprises**

**Development of a waste
management and environmental
protection strategy from a
corporate social responsibility
perspective**

Faten Morsli ^{*1}, Houria Sekkal²

Received 16/12/2023

Accepted : 30/12/2023

Published : 31/12/2023

<https://doi.org/10.52919/arebus.v4i2.44>

RESUME

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) est une philosophie de gestion qui vise à concilier les intérêts économiques, sociaux et environnementaux. Elle est souvent perçue comme une contrainte ou un coût supplémentaire pour les entreprises, mais elle peut en fait être une source de valeur ajoutée. Les entreprises qui adoptent une approche RSE peuvent contribuer de manière significative au développement durable de la société. Elles peuvent notamment : Réduire leur impact environnemental en adoptant des pratiques durables, telles que le recyclage, la réutilisation et la réduction des déchets, soutenir les communautés locales en finançant des projets sociaux ou en créant des emplois et promouvoir l'égalité des chances en favorisant la diversité et l'inclusion dans leurs effectifs.

Cette étude a montré que la RSE peut être un levier de performance économique et sociale pour les entreprises algériennes. Elle peut contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises, à renforcer leur attractivité et à contribuer au développement durable du pays.

Mots clés : RSE ; Développement durable ; Gestion des déchets ; Collaboration ; Algérie

ABSTRACT

Corporate social responsibility (CSR) is a management philosophy that aims to reconcile economic, social, and environmental interests. It is often perceived as a constraint or an additional cost for businesses, but it can actually be a source of added value.

Businesses that adopt a CSR approach can contribute significantly to the sustainable development of society. They can, in particular: reduce their environmental impact by adopting sustainable practices, such as recycling, reuse, and waste reduction, support local communities by funding social projects or creating jobs and promote equality of opportunity by promoting diversity and inclusion in their workforces.

This study has shown that CSR can be a lever for economic and social performance for Algerian companies. It can help to improve the competitiveness of companies, strengthen their attractiveness, and contribute to the sustainable development of the country.

Keywords: CSR; Sustainable development; Waste management; Collaboration; Algeria.

JEL Codes : M14

How to cite this article

Morsli, F. & Sekkal, H. (2023), Élaboration d'une stratégie de gestion des déchets et de protection de l'environnement dans une perspective de responsabilité sociale des entreprises, *Advanced Research in Economics and Business Strategy Journal*, 4(2), 41-55. <https://doi.org/10.52919/arebus.v4i2.44>

* Corresponding author

¹ Master's degree, University of Oran 2, Algeria, fatenmorsli2.0@yahoo.com

² Lecturer, University of Oran 2, Algeria, houriasekkal@yahoo.fr

1. INTRODUCTION

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) est un concept qui suscite de nombreuses controverses. Pour certains, elle est une simple théorie de gestion académique, pour d'autres, une obligation imposée par l'environnement externe, et pour d'autres encore, un devoir moral.

Cependant, la RSE est avant tout une croyance fondamentale dont le but est de servir l'environnement et la société, mais aussi les intérêts de l'organisation elle-même. Elle est une doctrine d'intérêts mis en commun dans laquelle l'entreprise, dans sa quête de réussite, contribue à la création de nouvelles opportunités dans son écosystème.

En général, les réticences dans le monde des affaires lorsqu'il s'agit de la RSE subsistent en partie à cause d'une certaine résistance au changement et à la méconnaissance de ses avantages. En effet, de nombreuses entreprises considèrent encore les activités RSE comme une sorte de faveur discrétionnaire accordée à la communauté, et estiment que cette générosité n'est possible qu'une fois l'entreprise bien établie.

Or, la RSE est un processus opérationnel qui intègre les principes RSE au cœur des activités de l'entreprise. Elle offre de nombreux avantages, tant pour l'entreprise que pour la société, notamment en termes de performance économique, de réputation, d'attractivité des talents et de développement durable.

Dans ce contexte, l'objectif de cet article est d'illustrer la mise en pratique de la RSE à travers l'étude de cas de l'entreprise Four Points By Sheraton, une entreprise de services hôtelière située à Oran, en Algérie.

Plus précisément, nous nous intéresserons à la procédure d'implémentation d'une stratégie de gestion de déchets dans cette entreprise. Cette stratégie a été mise en place dans le cadre d'une démarche RSE visant à améliorer le mode de gestion de l'entreprise et sa performance à court, moyen et long terme.

1. LA RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ENTREPRISE

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) est un concept qui a évolué au fil du temps, reflétant les changements économiques, sociaux et géopolitiques. On peut identifier trois grandes vagues de conceptions de la RSE :

La conception éthique, qui s'est développée dans le contexte des années 1950 et 1960, repose sur des valeurs morales et religieuses qui incitent les entreprises à agir de manière responsable, même en l'absence de réglementation. Cette conception est illustrée par les travaux de (Bowen, 1953), qui considère que la RSE est une obligation morale des entreprises envers la société.

La conception utilitariste, qui a émergé dans les années 1970 et 1980, considère que la RSE est un moyen pour les entreprises de maximiser leurs profits à long terme en agissant de manière responsable envers leurs parties prenantes.

La conception de soutenabilité, qui est apparue dans les années 1990 et 2000, considère que la RSE est un moyen pour les entreprises de contribuer au développement durable en conciliant les dimensions économique, sociale et environnementale. Cette conception est illustrée par les travaux de (Elkington, 1997), qui a popularisé le concept du triple impact (économique, social et environnemental).

Tableau 1. Les trois phases de la RSE (Capron & Petit, 2011)

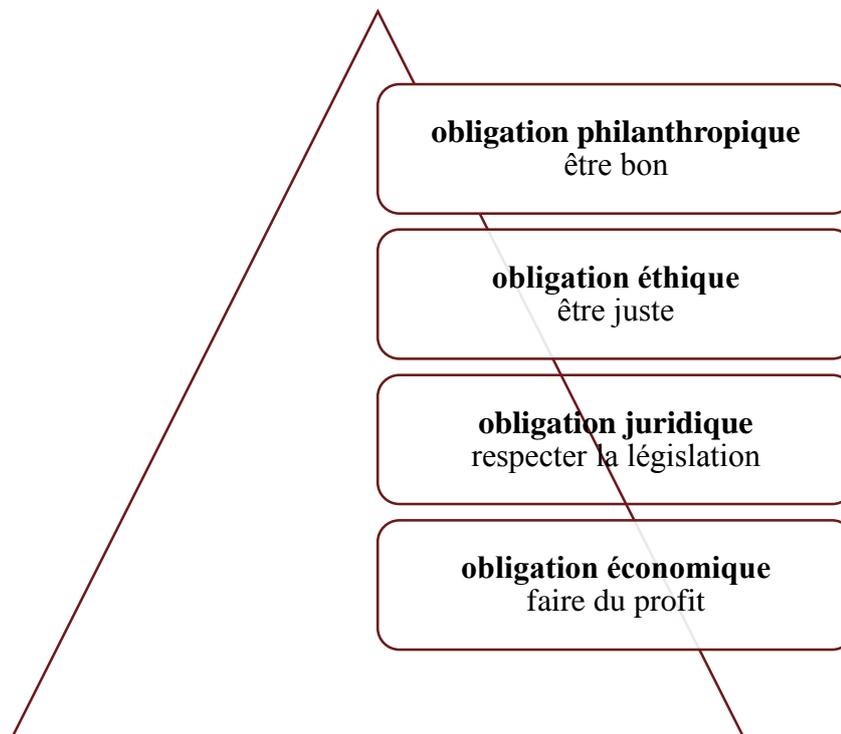
Vagues de RSE successives	Facteurs déterminants	Propension à se diffuser et se renforcer de façon globale
Considérations éthiques	Type de capitalisme : état providence, influences religieuses	Faible en raison de la nature de son origine. Toutefois les principes éthiques des ONG et du BIT peuvent être influents surtout à un niveau international.
Considérations utilitaristes	Concurrence agressive et internationalisation, image de marque	Forte, concerne principalement les grandes entreprises, d'autant plus qu'elle se développe dans un contexte de mondialisation où les pays émergents constituent une menace de plus en plus importante pour l'occident.
Soutenabilité	Nature de l'environnement et contexte institutionnel national	Actions publiques et accords internationaux de grande influence principalement en Europe où les

1.1. Niveaux de RSE et obligations

Dans les années soixante-dix, (Caroll, 1979) propose une classification des obligations de l'entreprise en quatre niveaux :

- Obligation économique : L'entreprise doit générer des profits pour ses actionnaires et assurer sa pérennité.
- Obligation juridique : L'entreprise doit respecter la loi et les réglementations en vigueur.
- Obligation éthique : L'entreprise doit agir de manière responsable et éthique, en accord avec les valeurs de la société.
- Obligation philanthropique : L'entreprise peut contribuer au développement de la société par des actions de mécénat ou de sponsoring.

Les différents niveaux de RSE sont interdépendants. L'entreprise ne peut pas remplir ses obligations éthiques ou philanthropiques si elle ne remplit pas ses obligations économiques et juridiques.

Figure 1. Classification des responsabilités de l'entreprise (Capron M. , 2007, p. 36)

Plus tard, cette approche est revue par (Wood, 1991) qui met l'accent sur trois dimensions :

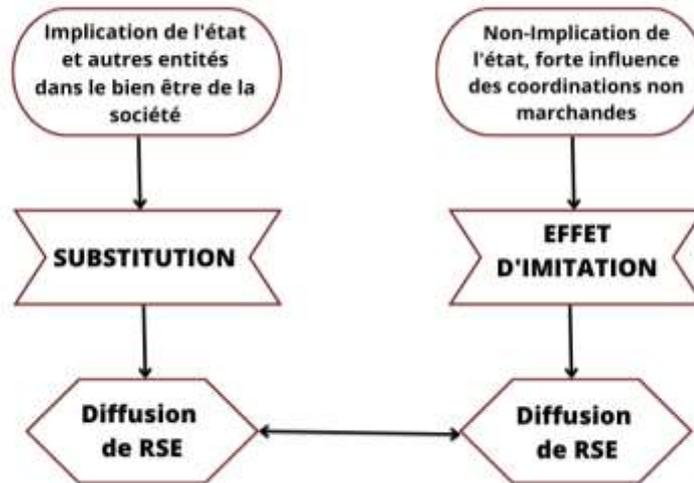
- La dimension institutionnelle : l'entreprise, en tant qu'institution sociale, a une certaine légitimité accordée par la société. Dans ce contexte, on attend d'elle qu'elle utilise ce pouvoir pour satisfaire les attentes économiques, légales, éthiques et philanthropiques.
- La dimension organisationnelle (activité) : l'entreprise, par son activité et ses décisions, a des conséquences directes ou indirectes sur ses parties prenantes. Cela inclut les attentes de toutes les parties prenantes, notamment les actionnaires, l'État, le public, les salariés, etc.
- La dimension individuelle et morale : les dirigeants et les managers ont une responsabilité individuelle et morale dans la prise de décisions et la mise en œuvre des stratégies de l'entreprise, en veillant à ce qu'elles soient socialement responsables.

1.2.RSE et diversité des capitalismes

Pour finir, une analyse courante de la RSE s'intéresse au rôle que joue le type de capitalisme en question dans lequel l'entreprise existe. Les économies les plus libérales, caractérisées par une intervention publique moindre de l'État, conduisent à un développement plus marqué de la RSE. Cette théorie est appelée la théorie de substitution et a été mise en avant par certains auteurs tels que (Kinderman, 2011). En conséquence, une antithèse est suggérée selon laquelle des coordinations non marchandes, telles que l'activité des ONG, inspirent les entreprises à adopter des comportements plus socialement responsables. Cette théorie est appelée la théorie des effets d'imitation et a été en particulier avancée par (Gond, Orlitzky, Chapple, & Louche, 2010). On peut conclure de cette étude

que la décision d'élaboration de RSE dans l'entreprise peut être facilement motivée par le capitalisme dans lequel elle existe.

Figure 2. Motivations poussant à la RSE selon le type de capitalisme



Source : Réalisé par mes soins

Cependant, il est important de tenir compte que cette diffusion de RSE prend place dans une période de forte internationalisation des activités économiques, impliquant de nouvelles exigences de régulation au niveau international pour toutes les grandes entreprises concernées et leurs clientèles. La nature des technologies et modalités de cette globalisation des activités jouent également un rôle majeur.

2. LA GESTION DE DECHETS

L'urbanisation croissante et les changements climatiques ont un impact significatif sur la quantité et la composition des déchets produits par les sociétés. Ces déchets peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement et la santé publique. Par conséquent, la gestion des déchets est un enjeu important pour les entreprises et les gouvernements.

La loi algérienne (Loi 01-19, 2001) définit les déchets comme "tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, ou toute substance, matériau, produit ou objet, dont le détenteur se défait, projette de se défaire ou dont il a l'obligation de se défaire ou d'éliminer".

Traditionnellement, les déchets étaient considérés comme des produits indésirables, polluants et dangereux, qu'il fallait éliminer. Cependant, un nouveau concept voit le jour, selon lequel les déchets peuvent être considérés comme une ressource.

Les entreprises doivent désormais gérer les déchets de manière intelligente, en cherchant à les valoriser ou à les recycler. Dans certains cas, les déchets peuvent même être utilisés pour créer de nouveaux produits.

D'un point de vue économique, le déchet est considéré comme une « marchandise » à prix négatif (Bertolini & Melquiot, 2003) ou encore comme un objet à valeur nulle ou négative pour lequel le détenteur est prêt à payer pour s'en débarrasser (Lupton, 2011)

Dans une optique RSE, les entreprises doivent mettre en place des stratégies de gestion des déchets qui visent à réduire la production de déchets, à recycler et à valoriser les déchets, et à sensibiliser les employés et les clients aux enjeux de la gestion des déchets.

En Algérie, la loi impose aux entreprises de prendre en charge la gestion de leurs déchets, y compris les déchets spéciaux. Les déchets spéciaux ne peuvent être traités que dans des installations autorisées et les entreprises doivent s'assurer que leurs déchets sont éliminés de manière sûre et responsable.

Les entreprises qui ne respectent pas les lois et réglementations en matière de gestion des déchets s'exposent à des sanctions, notamment à des amendes et à l'obligation d'éliminer d'office leurs déchets à leurs frais.

La gestion des déchets des entreprises est un enjeu important qui doit être pris en compte par les entreprises soucieuses de leur responsabilité sociale et environnementale. Les entreprises doivent mettre en place des stratégies de gestion des déchets efficaces qui visent à réduire la production de déchets, à recycler et à valoriser les déchets, et à sensibiliser les employés et les clients aux enjeux de la gestion des déchets.

3. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

L'objectif de cette étude était de documenter par étapes la procédure d'une implémentation d'une stratégie de gestion de déchets dans une entreprise de services. Pour ce faire, une étude de cas a été réalisée au sein de l'entreprise Four Points By Sheraton, située à Oran, en Algérie.

Choix du cas

L'entreprise Four Points By Sheraton a été choisie comme cas d'étude pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il s'agit d'une entreprise de services hôtelière, ce qui correspond au sujet de l'étude. De plus, l'entreprise a déjà mis en place une stratégie de gestion de déchets, ce qui permet de documenter une expérience concrète. Enfin, l'entreprise est située en Algérie, ce qui permet de présenter une étude de cas menée dans un contexte différent des études menées dans les pays développés.

Méthode de collecte des données

Les données ont été collectées à travers une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives. Les méthodes qualitatives ont consisté en des entretiens semi-structurés avec des responsables de l'entreprise Four Points By Sheraton. Les méthodes quantitatives ont consisté en une enquête auprès des employés de l'entreprise.

Analyse des données

Les données collectées ont été analysées à travers une analyse de contenu. L'analyse de contenu a permis de dégager les principales étapes de la procédure d'implémentation d'une stratégie de gestion de déchets dans une entreprise de services.

4. RESULTATS ET DISCUSSION

Afin de pouvoir mener à bien la mission que s'est fixée l'entreprise, nous avons, avec l'équipe concernée, élaboré une procédure prospective cheminée à travers un nombre de démarches définies :

- Le plan normatif.
- Le plan stratégique et opérationnel.

- Le plan de suivi.

4.1.Le plan normatif

Avant de débiter quoi que ce soit, il est important de faire le point sur la situation actuelle des déchets au sein de l'entreprise. Pour cela, nous avons réalisé un audit des déchets. Cet audit consiste en une évaluation approfondie dont l'objectif est d'identifier le type de déchets générés, leur provenance, leur volume et quantité, ainsi que le système de gestion actuellement en place. Cette étape nous a permis de cibler les lacunes dans les pratiques existantes et de trouver des solutions pour les corriger.

La première étape pour réaliser un audit de déchets est de collecter les données nécessaires. Pour cela, nous avons consulté chaque département de l'entreprise. Nous avons vérifié les dépôts physiques prévus à cet effet, et nous avons obtenu des informations à partir de certains registres de l'entreprise, de relevés de pesées et de factures de services, ainsi que d'entretiens avec différents employés.

Une fois les données collectées, nous les avons analysées et évaluées afin de définir leur degré de dangerosité et de risques environnementaux, juridiques, financiers et néfastes pour la santé. Cette étape nous a permis d'identifier les types de déchets les plus importants, ainsi que les risques qu'ils représentent.

Cette première étape a pour but d'identifier le ou les problèmes occasionnés par la non viabilité du système actuel. Sur la base du résultat de l'audit, nous avons élaboré un plan d'action incluant des mesures concrètes pour améliorer le système de gestion des déchets.

Un suivi et une évaluation continue des mesures décidées doivent donc être réalisés pour mesurer l'efficacité du plan d'action et identifier les mesures d'amélioration continue.

L'organisme étant une entreprise hôtelière, ses déchets générés varient des autres entreprises de production classiques et dépendent en fonction de sa taille, ses installations et le nombre de ses clients. Les déchets retrouvés dans ce type d'entreprise s'apparentent aux suivants :

- Déchets alimentaires tels que les restes de nourriture, d'épluchures, d'huiles de cuisson, déchets organiques...
- Déchets de papier, journaux, magazines, dépliants, factures, cartons...
- Déchets plastiques, bouteilles, sacs, emballages alimentaires ou de produits cosmétiques et salles de bain...
- Déchets de verre, bouteilles et verre cassé
- Déchets électroniques ou électriques, téléviseurs, ordinateurs, téléphones...
- Déchets dangereux, piles, ampoules, produits de nettoyage...
- Déchets textiles comme les draps, le linge, serviettes, nappes etc...

Tableau 2. Tableau des différentes classes de déchets générés par l'entreprise

Code	Designation	Classe
15.1.1	Emballage papier et carton	Ménagers assimilés
15.1.2	Emballag plastique	Ménagers assimilés
20.1.1	Papier et carton	Ménagers assimilés
20.1.2	Verre	Ménagers assimilés
20.1.4	Vêtements	Ménagers assimilés
20.1.5	Textile	Ménagers assimilés
20.1.7	Matières plastiques	Ménagers assimilés
20.1.8	Huiles et graisses alimentaires	Déchets Spéciaux
	Déchets techniques spéciaux	
	Déchets alimentaire (pain)	
16.2.5	Déchets électroniques	Déchets Spéciaux

Source : Tableau réalisé par les auteures

Selon la procédure locale destinée au suivi et au contrôle de gestion de l'unité, la gestion des déchets à son niveau obéit à certaines règles de collecte, de tri de cession et/ou d'évacuation selon leur type :

DIB en mélange : Déchets Industriels Banals : Les déchets industriels banals (DIB) sont des déchets non dangereux, non toxiques et non radioactifs. Ils sont généralement constitués de matériaux recyclables, tels que le papier, le plastique, le carton, le bois, le verre, la graisse et les os. Les DIB sont triés sous la supervision du superviseur HSE. Ils sont ensuite vendus à des entreprises de recyclage ou de valorisation énergétique.

DID : Déchets Industriels Dangereux : Les déchets industriels dangereux (DID) sont des déchets qui représentent un risque pour la santé et/ou l'environnement. Ils peuvent être dangereux pour la santé humaine par inhalation, ingestion ou contact cutané. Ils peuvent également être dangereux pour l'environnement en polluant l'air, l'eau ou le sol. Les DID sont généralement constitués de produits chimiques, de solvants, de peintures, de batteries, de déchets médicaux, etc.

Les DID doivent être gérés de manière sûre et responsable. Ils doivent être collectés, transportés et traités dans des installations spécialisées.

DS Déchets Spéciaux : tous déchets issus des activités industrielles, agricoles, de soins, de services et toutes autres activités qui en raison de leur nature et de la composition des matières qu'ils contiennent et ne peuvent être collectés, transportés et traités dans les mêmes conditions que les déchets ménagers et assimilés et les déchets inertes

OM : Ordures ménagères : les déchets non valorisables à évacuer vers les centres de valorisation ou d'élimination.

Enfin, cette étape est aussi l'occasion pour l'entreprise de concevoir différents scénarios, projections et simulations afin de dégager les différentes avenues hypothétiques, qui, évaluées, permettront de proposer des solutions pertinentes pour un futur alternatif.

L'entreprise peut aussi solliciter des spécialistes qui seront en mesure d'apporter une expertise extérieure précieuse.

4.2.Le plan stratégique

Le plan stratégique est quant à lui défini en fonction des objectifs à atteindre. Afin de l'élaborer, il faut définir les buts visés, identifier les secteurs d'interventions d'avenir, les corrections à apporter à la structure actuelle ainsi que les partenaires ou sous-traitants potentiels d'apporter leur aide à l'entreprise.

Ce plan doit pouvoir fournir à l'unité le programme de gestion des déchets à suivre en prenant en compte une direction n'allant pas à l'encontre des critères établis par le plan normatif. Dans sa forme il doit donc être composé d'étapes séquentielles de réalisation bien étudiées et équilibrées pour arriver rapidement à la réalisation des objectifs préalablement déterminés.

4.2.1. Les objectifs

Plusieurs objectifs à atteindre pour le futur ont été définis par l'entreprise. L'unité d'Oran participe à cette initiative en concentrant ses efforts dans la réalisation de ceux-ci à son échelle en s'appuyant sur l'étape normative du projet, à savoir,

- La réduction locale de la taille des poubelles, des déchets allant à l'incinération et/ou à l'enfouissement ou la mer,
- La réduction de la consommation d'énergie (gaz)
- L'utilisation ou l'acquisition de certaines matières
- La création d'une caisse spéciale dédiée au budget alloué à ce type de management

Sur le plan international, les objectifs de gestion de déchets de M.I s'inscrivent dans son initiative « Sustainability and Social Impacts Goals » pour 2025, des efforts RSE inspirés des 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

On y trouve, outre les aspects société, environnement et droit de l'homme, les objectifs suivants :

•Objectif réduction de l'empreinte écologique de tout le portfolio

Eau : réduction de l'intensité d'utilisation d'eau et son gaspillage de 15%.

Carbone : réduction de l'intensité de l'émission de carbone de 30%.

Déchets : réduire la quantité de déchets envoyés en décharge de 45% et le gaspillage alimentaire de 50%.

Energie renouvelable : atteindre un minimum de 30% d'utilisation d'énergie renouvelable.

•Objectif certification des établissements MI.

Certifications de durabilité :

- 100 % des hôtels seront certifiés selon une norme de durabilité reconnue en 2025.
- 650 hôtels en construction ou en projet chercheront à obtenir la certification LEED ou une certification équivalente en 2025.

•Objectif d'approvisionnement

Approvisionnement responsable à 95% pour 2025 :

Cet objectif comprend fournitures et matériel ; les produits de nettoyage, les articles de toilette, les textiles, les produits papier ainsi que plastique mais aussi les produits alimentaires tels que les protéines animales, l'eau en bouteille, le café, le cacao, les fruits de mer...

- 100% de ses œufs (coquilles, liquides et produits à base d'œufs) approvisionnés auprès de sources sans cages pour toutes les propriétés détenues et/ou franchisées.
- Exiger de tous fournisseurs contractuels des informations sur la durabilité des produits, y compris les impacts sociaux et sur les droits humains.
- Favoriser l'approvisionnement local à 50% sur les produits alimentaires.

4.2.2. La stratégie

Arrivés à cette étape, nous pouvons finalement composer les étapes de notre gestion de déchets.

a. Sensibilisation et formation

La sensibilisation et la formation sont des éléments clés de toute stratégie de gestion des déchets. Elles permettent de créer une culture de responsabilité environnementale et d'assurer l'engagement de tous les acteurs concernés.

La sensibilisation est le premier pas vers un changement de comportement. Elle vise à informer les individus, les entreprises et leurs parties prenantes sur l'importance de la gestion des déchets et les moyens de la mettre en œuvre. Elle peut être réalisée à travers des campagnes de communication, des événements de sensibilisation, ou encore des formations.

La formation est essentielle pour donner aux individus les connaissances et les compétences nécessaires pour mettre en œuvre les stratégies de gestion des déchets. Elle peut porter sur les principes fondamentaux de la gestion des déchets, les bonnes pratiques à adopter, ou encore les réglementations en vigueur.

En complément de la sensibilisation et de la formation, il est également important de mettre en place des mécanismes de motivation pour encourager l'implication de tous les acteurs. Cela peut se faire par le biais de récompenses, de reconnaissances, ou encore de programmes d'incitation.

Voici un exemple d'un plan de formation en gestion de déchets :

Tableau 3. Plan de formation en gestion de déchets

<u>Intitulé de la formation :</u> <i>Gestion de déchets internes</i>	
<u>Public concerné :</u> Toute personne de département concerné ; technique, maintenance, hygiène et sécurité, cuisine, boucherie...	<u>Prérequis :</u> Aucun
<u>Durée de la formation :</u> Trois jours (15 heures)	<u>Animateurs :</u> Formateur expérimenté, interne ou externe, responsable de la formation en interne
<u>Effectif :</u> 20 participants	<u>Accès aux locaux :</u> Formation sur site, salle de réunion conforme
<u>Moyens pédagogiques :</u> Tableau blanc Vidéoprojecteur Support de cours Crayons, bloc-notes	<u>Méthodes pédagogiques :</u> Magistrales Interrogatives Démonstratives Actives et expérientielles
<u>Objectifs de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser - Connaître les règlementations - Comprendre les principes fondamentaux - Promouvoir les bonnes pratiques - Développer des compétences - Encourager la responsabilité individuelle 	
<u>Evaluation et suivi de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation préalable, évaluation à chaud, évaluation à froid - Questionnaire de satisfaction - Remise d'une attestation de formation 	

Source : Réalisé par les auteures

L'unité doit également s'assurer du contrôle et du suivi des résultats de ces initiatives et de toujours fournir des rappels périodiques, ainsi qu'à planifier de nouvelles formations pour de nouveaux et anciens membres.

b. Réduction à la source

La réduction à la source est une mesure efficace pour réduire la production de déchets. Elle consiste à éviter la production de déchets dès le départ, en modifiant les habitudes de consommation et de production.

Dans le contexte d'un établissement hôtelier, la réduction à la source peut se traduire par les mesures suivantes :

- Élimination des produits jetables : remplacement des produits à usage unique par des produits réutilisables, tels que des bouteilles d'eau, des tasses et des assiettes.
- Réduction du gaspillage élémentaire : planification des menus, suivis de l'inventaire, gestion des restes alimentaires.
- Mettre en place un programme de compostage : collecte des restes de nourriture et des déchets organiques pour les transformer en compost.
- Utilisation de l'énergie de façon responsable : remplacement des ampoules par des ampoules LED, programmation du système de climatisation, installation de capteurs de mouvement.

Ces mesures présentent de nombreux avantages, tant pour l'environnement que pour l'établissement hôtelier. Elles permettent de :

- Réduire l'impact environnemental : moins de déchets signifie moins de pollution et une meilleure préservation des ressources naturelles.
- Réduire les coûts : la réduction des déchets permet de réduire les coûts de collecte, de traitement et d'élimination des déchets.
- Améliorer la réputation de l'établissement : les établissements hôteliers qui mettent en place des mesures de réduction à la source sont perçus comme étant responsables et soucieux de l'environnement.

c. Collecte et traitement des déchets :

La collecte et le traitement des déchets sont des opérations complexes qui doivent être menées de manière à respecter la santé publique et l'environnement.

- Périmètre et moyens d'application

La collecte et le traitement des déchets doivent être mis en place dans tous les départements et à tous les niveaux de l'établissement. Il est important de identifier les différents types de déchets générés, de définir les fréquences de collecte nécessaires et de mettre à disposition les ressources nécessaires.

Le choix des moyens de collecte est important. Les poubelles de tri sélectif sont à privilégier car elles permettent de trier les déchets en amont et de faciliter leur traitement par la suite. Les poubelles doivent être clairement étiquetées et placées stratégiquement dans les zones cibles.

Une fois les déchets collectés, ils doivent être regroupés dans une zone spécifique en attente de leur transfert et traitement. Il existe divers moyens de stockage, tels que les bennes, les compacteurs ou les presses à balles.

- Intervenants et rôles

La collecte et le traitement des déchets sont des opérations qui impliquent de nombreux intervenants, notamment :

Le responsable HSE de l'établissement, qui est responsable du bon déroulement de l'opération et du suivi de sa conformité.

La commission de cession de déchets, qui est chargée de proposer les déchets à la cession.

Le prestataire agréé, qui est chargé de l'évacuation des déchets.

- Procédure

La procédure de collecte et de traitement des déchets se déroule en plusieurs étapes :

Collecte : les déchets sont collectés dans des poubelles de tri sélectif.

Tri : les déchets sont triés en fonction de leur nature.

Stockage : les déchets sont regroupés dans une zone spécifique en attente de leur transfert et traitement.

Cession : les déchets sont proposés à la cession auprès de la commission de cession de déchets.

Transfert : les déchets sont transférés au prestataire agréé.

Traitement : les déchets sont traités par le prestataire agréé.

- Cas particuliers

Les déchets dangereux doivent être traités dans des installations spécialisées. Les déchets non dangereux peuvent être recyclés, valorisés énergétiquement ou éliminés.

- Suivi et contrôle

La collecte et le traitement des déchets doivent être suivis et contrôlés afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux réglementations en vigueur.

4.3.Le plan de suivi

Le plan de suivi est un élément essentiel de toute stratégie de gestion des déchets. Il permet de garantir la conformité des activités aux plans établis, de collecter des données sur le terrain en temps réel, d'évaluer la performance et de détecter les problèmes potentiels, de maintenir une communication et une coordination efficaces entre les parties prenantes, et d'apporter des améliorations et des ajustements de façon continue.

Le plan de suivi doit être conçu de manière méthodique et systématique, en tenant compte des besoins et des objectifs de l'organisation. Il doit inclure des indicateurs de performance, des systèmes de collecte de données, des évaluations régulières et des mécanismes de contrôle.

Indicateurs de performance

Les indicateurs de performance sont des mesures clés qui permettent d'évaluer la performance d'une stratégie de gestion des déchets. Ils doivent être spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporels (SMART).

Par exemple, un indicateur de performance pour une stratégie de réduction des déchets pourrait être le taux de recyclage. Cet indicateur serait spécifique (taux de recyclage), mesurable (exprimé en pourcentage), atteignable (réaliste), réaliste (atteignable avec les ressources de l'organisation) et temporel (mesuré dans le temps).

Systèmes de collecte de données

Les systèmes de collecte de données permettent de collecter régulièrement des données pertinentes sur la gestion des déchets. Ces données peuvent être utilisées pour évaluer la performance de la stratégie et pour prendre des décisions éclairées.

Les systèmes de collecte de données peuvent inclure la tenue de registres, la mise en place de formulaires de suivi, l'utilisation de logiciels de gestion, de bases de données, de registres de doléances et d'enquêtes de satisfaction.

Évaluations régulières

Les évaluations régulières sont essentielles pour garantir que la stratégie de gestion des déchets est efficace et conforme aux objectifs. Ces évaluations doivent être planifiées à intervalles réguliers, en fonction de la taille et de la complexité du projet.

Les évaluations peuvent porter sur les procédures, les réglementations, et la conformité des actions par rapport aux objectifs fixés. Elles peuvent également servir de piqûre de rappel au personnel concerné.

Mécanismes de contrôle

Les mécanismes de contrôle sont des procédures visant à surveiller les différents paramètres du projet de gestion des déchets. Ils peuvent inclure le respect des pratiques, les inspections des moyens et des installations, les audits internes et externes.

Les mécanismes de contrôle doivent être efficaces, transparents et documentés.

5. CONCLUSION

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) a connu une évolution significative au cours des dernières années. Initialement, les entreprises étaient principalement centrées sur la recherche de profits, mais l'émergence du concept de développement durable a conduit à un changement de paradigme. Le développement durable vise à concilier les dimensions économiques, sociale et environnementale, et il reconnaît que la croissance économique ne peut être soutenue à long terme sans prendre en compte les aspects sociaux et environnementaux (Feroui & Djelil, 2021).

Dans le contexte algérien, la RSE est un concept encore émergent. Cependant, il existe un intérêt croissant de la part des entreprises pour la mise en œuvre de pratiques RSE. L'étude de cas de l'entreprise Four Points By Sheraton, présentée dans cet article, illustre la manière dont une entreprise algérienne peut intégrer les principes de la RSE dans ses activités.

L'implémentation d'une stratégie de gestion des déchets dans cette entreprise a permis de réduire la quantité de déchets produits, de réduire les coûts de traitement des déchets et d'améliorer la sécurité des employés. Cette initiative a également contribué à améliorer la réputation de l'entreprise auprès de ses clients et de ses partenaires.

Cette étude de cas montre que la RSE peut être un levier de performance économique et sociale pour les entreprises algériennes. Elle peut contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises, à renforcer leur attractivité et à contribuer au développement durable du pays.

REFERENCES

- Bertolini, G., & Melquiot, P. (2003). *Mille et un mots et abréviations de l'environnement et du développement durable*. Lyon: Recyconsult.
- Bowen, H. (1953). *Social Responsibilities of the Businessman*. University of Iowa Press.
- Capron, M. (2007). *La responsabilité sociale d'entreprise*. Paris: la Découverte.
- Capron, M., & Petit, P. (2011). Responsabilité sociale des entreprises et diversité des capitalismes. *Revue de la régulation*. <https://doi.org/10.4000/regulation.9142>
- Caroll, A. B. (1979). *A three dimensional conceptual model of corporate social performance*. *Academy of Management Review*. 4(4). <https://doi.org/10.2307/257850>
- Elkington, J. (1997). The triple bottom line. *Environmental management. Readings and cases*, 2, 49-66.

- Feroui, R., & Djelil, Z. (2021). Environmental innovation factors: A econometric study of some Algerian enterprises. *Advanced Research in Economics and Business Strategy Journal*, 2(1), 67-81. doi:<https://doi.org/10.52919/arebus.v2i1.16>
- Gond, J., Orlitzky, M., Chapple, W., & Louche, C. (2010). *The influence of varieties of capitalism on stakeholder management*. International Centre for Corporate Social Responsibility ICCR: Nottingham Business School,.
- Kinderman, D. (2011). Why do some countries get CSR sooner, and in greater quantity, than others? The political economy of corporate responsibility and the rise of market liberalism across the OECD: 1977-2007.
- Loi 01-19. (2001, decembre 12). relative à la gestion, au controle et à l'élimination des déchets. 77. Journal Officiel de la Republique Algérienne. Récupéré sur <https://www.joradp.dz/FTP/Jo-Francais/2001/F2001077.pdf>
- Lupton, S. (2011). *Economie des déchets, une approche institutionnaliste*. Bruxelles: De Boeck.
- Wood, D. (1991). Corporate Social Performance Revisited. *The Academy Of Management Review*, 16(4), 691-718. doi:<https://doi.org/10.5465/amr.1991.4279616>